

le **Tien** #110

P 8

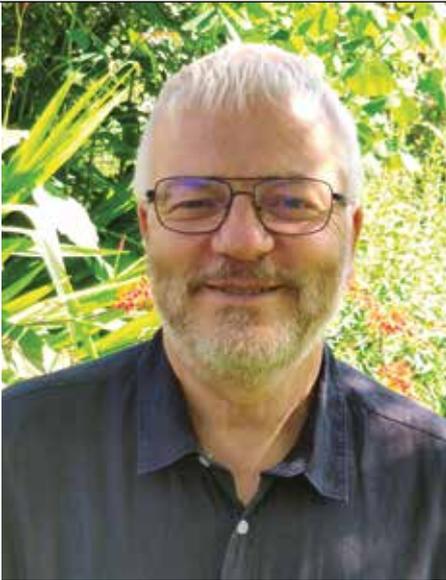
11 NOVEMBRE

P 18

LA MAISON LIGÉRIENNE DE L'IMAGE



• Le Mot du Maire	3	• Jeunesse	10 - 13	Associations de Tavers	20
• Vie communale	4 - 30	Chez les Griottins	10	Association foncière de Remembrement de Tavers - Dissolution	21
Réunions de conseil	4	Wanted	11	La Boule taversoise et le Club des eaux bleues	22
Tarifs de location des salles	5	Ce qui va changer en 2024	12	Art sous X	23
Les pompiers de Tavers	16	Commission jeunesse.....	13	• Communauté de communes des terres du Val de Loire	26 - 27
Charte du bien-vivre à Tavers.....	28	• Agenda	14 - 15	Information sur le tri à la source des biodéchets.....	26
Relais entourage	29	• Patrimoine	17 - 25	Session agricole.....	27
Aménagement RD2152	30	Plaque commémorative Jules Lemâitre...17		• Annonces	31
• Hommages	6 - 7	Dis-moi Tavers	24		
Hommage à Philippe Piat	6	La Pelouse de Vau	25		
Hommage à Jean-François Poirier.....	7	• Vie associative	18 - 23		
• Commémoration du 11 novembre ..	8 - 9	Valimage.....	18 - 19		



Jean Paul ANTOINE
Maire de Tavers

le mot du Maire

L'année 2023 a été marquée par deux inaugurations qui ont permis de matérialiser l'aboutissement de plusieurs années d'étude et de travaux, tout d'abord le commerce de proximité qui a pu ouvrir en début d'année puis la maison de l'image en juillet. Le commerce de proximité apporte un vrai plus pour le bourg de Tavers et le lieu est fort apprécié des clients tant sur le plan de la restauration que de l'atmosphère chaleureuse des locaux. Quant à la maison de l'image les activités se mettent en place ainsi que les résidences d'artistes et l'année 2024 permettra sans doute de renforcer les animations et prestations proposées par Valimage.

Malheureusement la situation internationale ne s'est pas améliorée sur le plan de la paix avec la guerre en Ukraine qui est toujours d'actualité et à laquelle s'est rajoutée le conflit israélo palestinien et bien d'autres malheureusement ce qui accentue la morosité ambiante.

La fin de l'année particulièrement éprouvante a vu le décès de Philippe Piat et de Jean-François Poirier engendrant de la tristesse à un moment de l'année où ce devrait être la joie qui domine.

Un grand regret également pour la fermeture de la boulangerie, mais un vrai soulagement pour David notre boulanger qui était totalement épuisé et qui a pris à temps la décision de s'arrêter. Nous le soutenons bien évidemment pour retrouver un repreneur car c'est très important pour lui-même mais également pour les habitants de la commune. C'est dans ce contexte difficile que je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024, qu'elle vous apporte tout ce que vous pouvez espérer.

Cette nouvelle année verra la réalisation du parcours sportif de La Cerisaie ainsi que l'enfouissement des réseaux secs (électricité, télécommunication et fibre) dans le hameau du Clos moussu sans oublier le début des travaux dans l'ancienne salle des fêtes qui est destinée à héberger l'expo archéologique qui devrait pouvoir emménager en 2025.

L'éclairage public fait beaucoup débat, des communes qui coupent l'éclairage nocturne reviennent en arrière principalement sur les horaires et c'est la raison pour laquelle un

questionnaire a été glissé dans le journal municipal afin de recueillir votre avis. Pour ce qui concerne la pollution lumineuse il est indiscutable que cela a un impact non négligeable, c'est un peu plus nuancé sur le plan financier car notre parc de lanterne est très majoritairement en Led ce qui a déjà permis de diminuer la facture de plus de 50%. Pour autant une coupure nocturne pourrait bien évidemment générer une baisse supplémentaire de la facture d'énergie, en revanche il semble que cela génère de l'insécurité auprès des habitants lorsque tout est éteint. Dans un souci d'intérêt général et de concertation pour l'intérêt général je vous engage vivement à remplir le questionnaire.

Je tiens également à remercier mes adjoints et les conseillers avec une pensée toute particulière pour Jean François qui nous a quitté si brutalement.

Très belle année encore et prenez soin de vous.

Jean Paul ANTOINE

Réunions de conseil

TOUTES LES
DÉLIBÉRATIONS SONT
CONSULTABLES
EN MAIRIE OU SUR LE
SITE INTERNET.

RÉUNION DU 09 SEPTEMBRE 2023

64-2023	Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire
65-2023	Renouvellement de la convention de balayage des caniveaux par l'entreprise Véolia
66-2023	Création de 4 postes d'adjoint d'animation pour ALSH octobre 2023, février 2024, avril et été 2024
67-2023	Création d'un emploi permanent et autorisation de recrutement d'un contractuel sur le fondement de l'article L.332-14 du Code général de la Fonction Publique. Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire
68-2023	Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet
69-2023	Modification en cours d'exécution n°1 du lot 3 menuiseries extérieures du marché de travaux de la Maison de l'Image

RÉUNION DU 04 NOVEMBRE 2023

77bis-2023	Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire
78-2023	Changement tarifs locations de salles
79-2023	Modification du sens de circulation sente de la Forêt
80-2023	Aménagement de la rue du Moulin
81-2023	Échange de terrain entre la commune et un particulier
82-2023	Transfert de compétence « infrastructure recharge véhicules électriques »
83-2023	Occupation du domaine public par les ouvrages de distribution gaz
84-2023	Demande de subvention DETR parcours sportif
85-2023	Appel de fonds FAJ/FUL

70-2023	Dénomination voirie nouveau lotissement rue Meneret
71-2023	Demande de subvention DETR pour parcours sportif
72-2023	Demande de subvention exceptionnelle
73-2023	Demande de subvention au Conseil Départemental pour des travaux de réparation de voirie et aménagement d'arrêts de bus
74-2023	Échange de terrain entre la commune et un particulier
75-2023	Modification tarifs ALSH
76-2023	Modification tarifs séjours accessoires
77-2023	Décision modificative budget commune

RÉUNION DU 09 DÉCEMBRE 2023

86-2023	Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire
87-2023	Engagement des dépenses avant le vote du budget primitif commune
88-2023	Engagement des dépenses avant le vote du budget primitif eau
89-2023	Fongibilité des crédits nomenclature M57
90-2023	Dissolution de l'AFR
91-2023	Travaux d'enfouissement des réseaux à Clos Moussu
92-2023	Choix de l'entreprise pour la reprise de l'éclairage public à Clos Moussu
93-2023	Définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable
94-2023	Ouverture dominicale des commerces pour l'année 2024
95-2023	Avenant 1 lot 4 travaux Maison de l'Image
96-2023	Demande de subvention DET/DSIL pour les travaux d'enfouissement des réseaux à Clos Moussu et la reprise de l'éclairage public

Tarifs de location des salles

LA CERISAIE



Tarifs été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Tarifs Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

	Résidents	Extérieurs	Associations		Résidents	Extérieurs	Associations
Week-end	500 €	900 €	Gratuit/1 fois puis 250 €	Week-end	600 €	1 000 €	Gratuit/1 fois puis 350 €
Caution	1 500 €	1 500 €	1 500 €	Caution	1 500 €	1 500 €	1 500 €

Personnel communal

Conseil municipal

Week-end 150 €/1 fois par An puis tarif résidents

Week-end 150 €/1 fois par An puis tarif résidents

CANTINE



Tarifs été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Tarifs Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

	Résidents	Associations		Résidents	Associations
Week-end	250 € <i>500 € de caution</i>	Gratuit	Week-end	300 € <i>500 € de caution</i>	Gratuit
Vin d'honneur	50 €	Gratuit	Vin d'honneur	50 €	Gratuit

(Uniquement les résidents de Tavers)

(Uniquement les résidents de Tavers)

Personnel communal

Conseil municipal

Week-end Gratuit/1 fois par An puis tarif résidents

Week-end Gratuit/1 fois par An puis tarif résidents

MATÉRIEL

Tente + tables et bancs	150€
Tables et bancs	75 €

(Résidents uniquement sur TAVERS - Gratuit pour les Associations)



État Civil

NAISSANCES



21/12/2022	COSSON Héloïse
02/01/2023	LUIS Noah
26/01/2023	DAVID Elya
08/04/2023	MARQUES Ava
22/04/2023	TEIXEIRA GRADIZ Ezio
20/05/2023	CHERRIER Tom
16/06/2023	DUQUENET Jade
17/09/2023	MÉGRET Judith
22/11/2023	PEAUGER AFONSO DOS SANTOS Joyah
07/12/2023	LEROY Norma

DÉCÉS



01/12/2022	SÉCHET Michel
25/12/2022	BOUCHON Jean-Pierre
26/03/2023	PETITJEAN Annick
02/04/2023	MAROUBY veuve LEBUGLE Christiane
10/04/2023	GADOUIN Georges
26/04/2023	DEPIERREUX Jean
04/06/2023	LECONTE Dominique
07/06/2023	DUMY veuve THEOBALD Georgette
05/08/2023	WEILL Gérard
07/08/2023	HONNORÉ Guy
05/08/2023	FAUCHER Claude
12/10/2023	ROSIÈRES épouse MARCHAND Monique
25/10/2023	PRIMOUT Jacques

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

20/05/2023	TRETION Thierry et LOTTIER Nathalie
20/05/2023	LAGRAGUI Redwan et CHOUIKHI Hanae-Marwa
29/07/2023	COSSON Julien et MICHAU Hélène-Marie
02/09/2023	JOSEPH Gustave et MARTINS Isabelle
02/11/2023	BELLON Grégory et CORNEC Justine

HOMMAGE À *Philippe Piat*



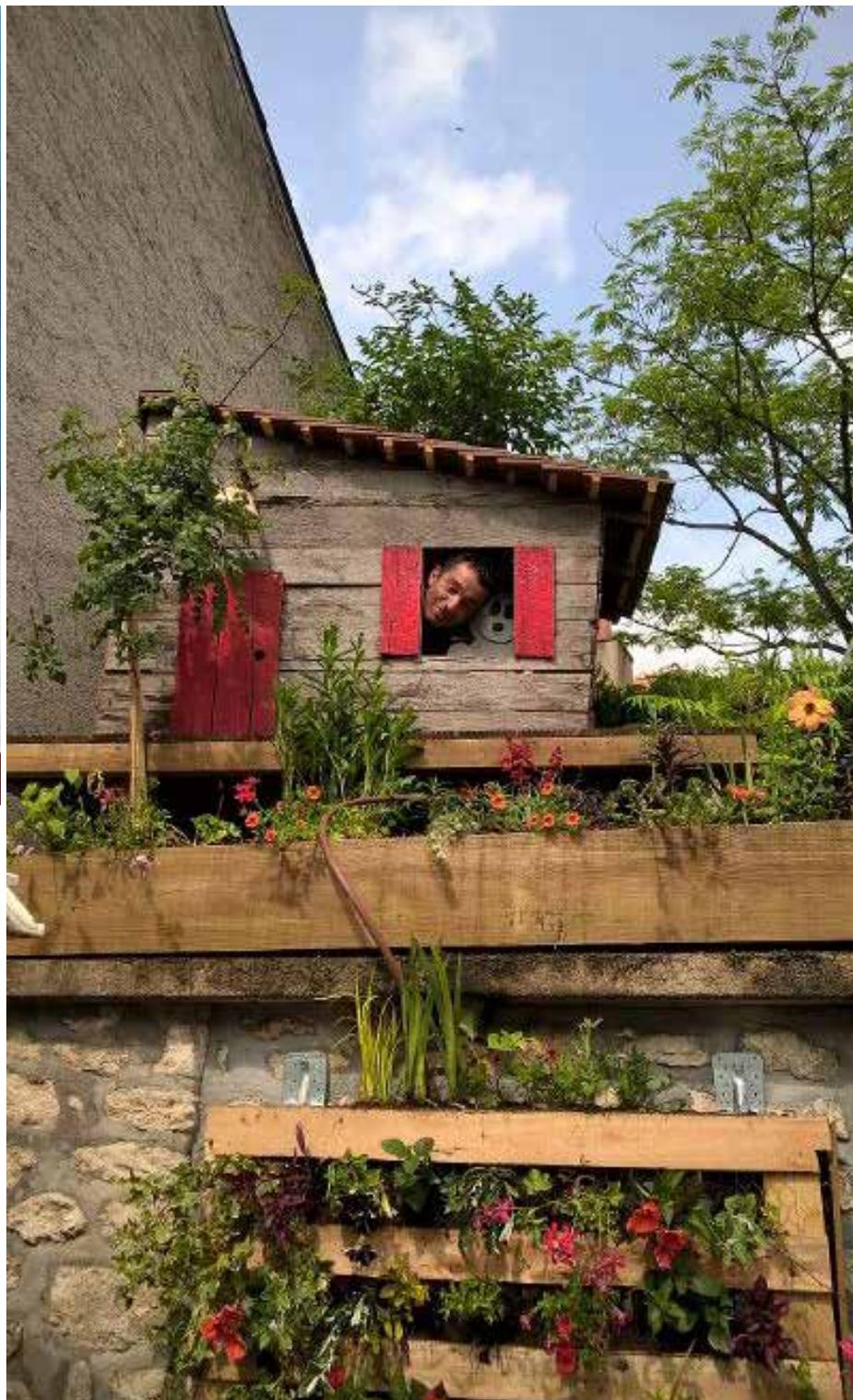
Originaire de Neuville-aux-Bois, **Philippe PIAT est arrivé à la commune de Tavers le 13 avril 1993 avec la passion des espaces verts.**

Une de ses premières réalisations fut l'aménagement des Fontenils suivie par bien d'autres, il faisait preuve d'une créativité remarquable avec le souci du détail.

La commune a pu obtenir trois fleurs aux villes et villages fleuris et cette distinction nous la lui devons en grande partie, Philippe était très apprécié du jury de l'AFR qui saluait tous les ans son talent. Sa disponibilité était également très appréciée notamment à la remise des prix des maisons fleuries où sa présence permettait aux lauréats de bénéficier de ses précieux conseils.

Sa compétence et son professionnalisme lui ont permis d'évoluer au sein des services techniques de la commune et les nombreux stagiaires qui sont passés à la commune ont pu bénéficier d'une formation de grande qualité.

Puis Philippe a souhaité quitter la commune progressivement pour travailler dans l'entreprise de sa compagnie tout en gardant un pied dans la



commune puisqu'il s'était mis en disponibilité, disponibilité qu'il avait renouvelée récemment.

Il était aussi un sportif accompli et courrait régulièrement avec des habitants de la commune mais surtout au sein du club de la Balgentienne.

Sa disparition brutale nous a plongé dans une profonde tristesse, il nous a quitté beaucoup trop tôt à l'âge de 53 ans alors qu'il aurait pu profiter de la vie encore de nombreuses années.

Jean Paul ANTOINE

HOMMAGE À

Jean-François Poirier



Jean François est arrivé dans notre commune en août 1989 et s'est très rapidement impliqué dans la vie communale, d'abord les pompiers en 1990 pendant une dizaine d'année, puis le conseil municipal depuis 1995 jusqu'à cette date fatidique du 23 décembre où il nous a quitté. Un départ brutal et bien jeune à l'heure où l'espérance de vie est bien supérieure à 69 ans.

Son implication dans la vie communale était remarquable, et sa présence quotidienne à mes côtés était un appui important. Depuis les dernières élections nous faisons beaucoup de choses ensemble, réunions de chantier sur les projets en cours, problèmes divers à régler et lorsque je n'étais pas disponible il me représentait dans les différentes instances.

J'ai partagé avec lui les difficultés qui se présentaient mais aussi des moments de satisfaction avec le sentiment d'avoir fait ce qu'il fallait. Mais Jean François n'était pas qu'un collaborateur au quotidien **il était aussi un ami et nous devons faire encore une longue route ensemble tant à la mairie que dans la vie privée.**

Il ne nous reste plus que des souvenirs et heureusement ce ne sont que de bons souvenirs tant au niveau de la commune qu'au niveau personnel et comment en aurait-il pu être autrement tant sa gentillesse et son dévouement étaient grands.

Ce sont bien des qualités car aucun effort de sa part n'était nécessaire, tout cela était dans sa nature.

Certes son état de santé n'était pas satisfaisant et je comprenais parfaitement son inquiétude à ce sujet mais il parvenait tout de même à se projeter dans l'avenir. Le destin en a hélas décidé autrement et cette maudite chute d'un escabeau au demeurant banale et sans gravité vitale l'a emporté quelques jours plus tard alors que rien ne pouvait faire penser à une telle issue. **J'ai envie de dire « mais quelle injustice » mais malheureusement il est impossible de revenir en arrière.** Ce départ a plongé beaucoup de monde dans une profonde tristesse et je garderai en mémoire comme beaucoup de personnes le souvenir d'un homme d'une rare gentillesse, fidèle et loyal, qualités essentielles lorsque l'on travaille ensemble et que l'amitié nous lie.

Jean Paul ANTOINE

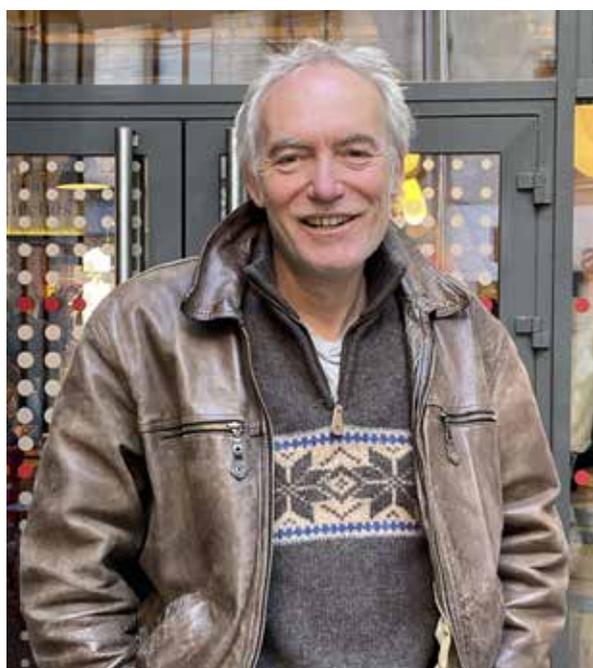
11 Novembre

Cette année, les élèves de l'école élémentaire de Tavers ont contribué à la cérémonie du 11 novembre en lisant des textes commémoratifs relatifs à la première guerre mondiale.



Centenaire

1914 - 1918



Didier VENTURINI, né à Chambéry en 1959, écrit « La Lettre » qui est un poème qui retrace le drame des tranchées durant la première guerre mondiale, la dureté du combat que raconte un homme au front et évoque que le cœur de tous les combattants n'est pas rempli d'envie et de motivation.

« LA LETTRE »

À la lueur d'une bougie
Je t'écris ces quelques mots
Ces quelques mots pour dire qu'ici
On monte au front c'est pour bientôt
Mais ne t'inquiètes pas pour moi
J'ai la santé juste de l'ennui
Courage, confiance, priez pour moi
Nous serons bientôt réunis
C'est de la tranchée que j'écris
Je n'ai pas une minute à moi
Alors comment vont les petits
Toujours sans nouvelles de toi
Surtout écris moi tous les jours

J'ai des heures de nostalgie
Le danger m'effraye à mon tour
Y'a-t-il encore des jours des nuits
Je joins quelques photographies
Celle du soldat sous le pommier
Pourrait faire oublier qu'ici
Nos joies de gosse sont envolées
J'espère quand même que mon étoile
Me fera revenir au monde
Que tout ne finira pas mal
Dans cette boue, cette guerre immonde

Didier VENTURINI, 2009

Chez les Griottins

SPECTACLE JUIN 2023



Travaillant à l'accueil de loisirs depuis de nombreuses années, nous animateurs les avons vu grandir depuis la petite section. Il était bientôt temps pour eux de prendre leur envol direction le collège.

Pour marquer le lien qui unissait les enfants entre eux, Cassandra a décidé de construire un spectacle racontant les histoires et les souvenirs qui les ont marqués de la petite section au CM2.

Ce fut un retour en arrière sur leur scolarité et leurs émotions cachées mettant en avant leurs joies, leurs peines, leurs déceptions, leurs moments de rigolade, leurs amitiés et leurs histoires d'amour.

Ce spectacle de chant et de danse fut présenté aux parents et aux enfants sur le temps de la pause méridienne.

ÉTÉ 2023 *Un été en vacances chez les Griottins*

L'objectif de l'été était de transformer le lieu du centre en vrai club de vacances, en proposant des activités qui conviennent à tous, avec comme thème le Camping, les émotions en vacances, au Pays des Rêves, les continents et le festival.

Plusieurs sorties ont été proposées : les Eaux Bleues, l'Étang du Puits, et le Parc de Brou.

Nous avons aussi eu une nuit au centre « pas comme

les autres » due aux intempéries. Nous avons dormi dans le centre.

Une veillée a également été organisée avec l'association « ASTRO EN VAL ».

Pour finir en beauté, notre barbecue annuel a été organisé comme chaque année pour la joie des plus petits et des plus grands.



LES INTERVENANTS

SPA



Une intervenante SPA « société protectrice des animaux » est intervenue afin de sensibiliser les enfants aux adoptions responsables sous forme de jeux pendant les vacances d'Octobre. Les enfants ont été sensibilisés sur le comportement des animaux ainsi que sur leurs besoins.

Nous remercions Cyane Germond, encadrante jeunes SPA Morée pour son intervention et son investissement auprès de la cause animale.

ULTIMATE DISC



Quentin et Noah Peschard, anciens élèves de l'école de Tavers, et champions d'Europe sont intervenus au centre de loisirs afin de faire découvrir aux enfants la passion de leur sport pour L'ULTIMATE DISC. Ces 2 adolescents sont venus pour 2 séances d'initiation auprès des enfants de + 6 ans pendant les mercredis. Ils reviendront aux beaux jours pour une autre séance d'initiation. Nous les accueillerons avec plaisir !

LES SORTIES

Les vacances d'octobre avaient comme thème le « VIVRE ENSEMBLE ». Les enfants ont pu visiter le château de Villesavin le matin, visite de la mini ferme et les parcours avec des énigmes d'halloween dans le parc du château l'après-midi. La journée fut animée !!

Afin de clôturer cette année 2023 les enfants de l'accueil de loisirs des mercredis se sont rendus au marché de Noël d'Orléans. Au programme : déposer sa lettre au Père Noël, visite du marché et des décorations et pour clôturer cette journée des tours de manège pour tous.

Afin de responsabiliser les enfants, les animateurs leur ont accordé le droit d'apporter la somme de 10 € pour leur plaisir personnel.

WANTED!

Nous sommes à la recherche de musiciens afin de nous accompagner dans notre déambulation musicale dans les rues de Tavers.

Si vous êtes intéressés pour nous accompagner le mercredi 20 mars 2024 de 14h00 à 15h30, merci de contacter la coordinatrice de l'accueil de loisirs au 07.80.41.95.96 ou à tavers.loisirs@tavers.fr.

LA MARE



SPECTACLE



L'ÉQUIPE D'ANIMATION



KERMESSE



PROJET DOMINO

LES GRIOTTINS VOUS INVITENT
A PARTICIPER AU

DÉFI DOMINOS

MERCREDI 3 JUILLET 2024

A L'ACCUEIL DE LOISIRS

OUVERT À TOUS

SAISON 2

TOP DÉPART DU DÉFI À 17H00-17H05



**VENEZ PARTAGER UN MOMENT
CONVIVAL AVEC LES ANIMATEURS**

**TU PEUX RAPPORTER TOUS LE LONG
DE L'ANNÉE TES BOÎTES DE CÉRÉALES**

Made with PosterMyWall.com

VIE DU CENTRE



PAUSE MERIDIENNE



Ce qui va changer

EN 2024

COMMUNICATION

CHANGEMENT DES TARIFS DES DIFFÉRENTS ACCUEILS (MERCREDIS/VACANCES/CANTINE)

Dans le cadre de notre partenariat avec les services de la CAF du Loiret et pour être au plus juste des besoins des familles, la commune de Tavers établit les tarifs selon les Quotients Familiaux (QF). Les nouveaux tarifs seront effectif à partir du 1^{er} janvier 2024.

POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE :

Tarif enfant : 3,10 €

Tarif adulte : 4,80 €



ATTENTION

La municipalité se réserve le droit de ne plus accepter les enfants des familles les mercredis et sur la période des vacances scolaires pour lesquels les factures ne seront pas à jour au 1^{er} janvier 2024. Cela prendra effet dès le mercredi 10 janvier 2024.

Tarifs les Griottins



HORAIRES	TARIFS/ journée enfants scolarisés et/ ou domiciliés	TARIFS/ Journée enfants non scolarisés et/ou non domiciliés
7h30 à 9h	2,40 €	2,40 €
8h à 9h	1,60 €	1,60 €
8h30 à 9h	0,80 €	0,80 €
Journée 9h/17h	9,20 €	12 €
Mercredi 9h/13h - 13h/17h - 17h10	6 €	8 €
17h à 17h30	0,80 €	0,80 €
17h à 18h	1,60 €	1,60 €
17h à 18h30	2,40 €	2,40 €
Mini camp/nuît au centre	27,20 €	33,60 €
Cantine	3,10 €	3,10 €

TARIFS EN € - ENFANTS SCOLARISÉS ET/OU DOMICILIÉS

QUOTIENTS FAMILIAUX	PÉRISCOLAIRE	EXTRASCOLAIRE	
	1/2H (entre 7h30 et 8h30 le matin et entre 16h30 et 18h30 le soir)	JOURNÉE VACANCES ET MERCREDI EN JOURNÉE COMPLÈTE (9h00 à 17h00)	1/2 JOURNÉE (1/2 journée de 9h00 à 13h00 ou 13h00 à 17h00) (hors vacances scolaires)
0 ≤ 250	0,10	1,15	0,85
251 ≤ 500	0,15	1,85	1,45
501 ≤ 800	0,25	3,70	2,60
801 ≤ 1 000	0,40	5,50	3,70
1 100 ≤ 1 200	0,55	7,40	4,85
1 200	0,80	9,20	6

TARIFS EN € - ENFANTS NON SCOLARISÉS ET NON DOMICILIÉS

QUOTIENTS FAMILIAUX	PÉRISCOLAIRE	EXTRASCOLAIRE	
	1/2H (entre 7h30 et 8h30 le matin et entre 16h30 et 18h30 le soir)	JOURNÉE VACANCES ET MERCREDI EN JOURNÉE COMPLÈTE (9h00 à 17h00)	1/2 JOURNÉE (1/2 journée de 9h00 à 13h00 ou 13h00 à 17h00) (hors vacances scolaires)
0 ≤ 250	0,10	1,5	1,15
251 ≤ 500	0,15	2,40	1,95
501 ≤ 800	0,25	4,80	3,45
801 ≤ 1 000	0,40	7,15	4,95
1 100 ≤ 1 200	0,55	9,65	6,50
1 200	0,80	12	8

POUR LES SÉJOURS ACCESSOIRES ET NUITS AU CENTRE

QUOTIENTS FAMILIAUX	TARIFS/JOURNÉE ENFANTS SCOLARISÉS ET/OU DOMICILIÉS	TARIFS/JOURNÉE ENFANTS NON SCOLARISÉS ET/OU NON DOMICILIÉS
	0 ≤ 250	17,90
251 ≤ 500	20,15	24,40
501 ≤ 800	21,60	26,70
801 ≤ 1 000	23,50	29,00
1 100 ≤ 1 200	25,35	31,60
1 200	27,20	33,60

COMMISSION

jeunesse



Depuis de nombreuses années, **les tarifs de la cantine scolaire et du centre de loisirs de l'école de Tavers n'ont pas évolué.**

À ce jour, les familles paient les repas pris à l'école par les enfants **2,9 €/repas.**

Prenant en compte les coûts des aliments, l'énergie et l'emploi d'une cantinière pour préparer les repas sur place et assurer le service (la majorité des 15 000 repas servis annuellement sont préparés sur place) **le coût réel d'un repas pour la commune est de 5,5 €/repas.** Les familles paient donc 50 % du coût réel.

Concernant le centre de loisirs fréquenté en moyenne par 26 enfants aux petites vacances et 50 enfants pendant l'été, les coûts facturés sont à ce jour de 1,5 €/h pour le

péri scolaire, 8 €/j et 5,25 €/1/2 journée pour les vacances scolaires et le mercredi (repas compris pour les vacances). Le coût réel de fonctionnement du centre de loisirs comprenant les charges de fonctionnement et de personnel est de 3,6 €/h. Les familles paient 40 % du coût réel.

La volonté du conseil municipal étant de maintenir la qualité des repas et du centre de loisirs (accueil et animations) tout en maîtrisant ses charges, il a été proposé d'augmenter à compter du 1^{er} janvier 2024 les tarifs de la cantine et du centre de loisirs de 7 %.

Cette hausse est raisonnable vu l'évolution depuis 2 ans de l'ensemble des charges et des obligations réglementaires et nécessaire pour continuer à apporter aux enfants de la commune un service de qualité grâce aux agents de

la commune. Ci-joint l'ensemble des nouveaux tarifs qui seront appliqués à partir du 1^{er} janvier 2024 selon les quotients familiaux : les repas passeront de 2,9 à 3,10 €. La journée du mercredi au centre de loisirs et vacances passera de 8 à 9,20 € (6 € la demi-journée) pour les Taversois. Pour les extérieurs, le tarif mercredi et journée vacances passera à 12 €.

Autre évolution, les animatrices du centre de loisirs et le conseil municipal étudient différentes plateformes pour l'inscription en ligne, et non plus par papier, des enfants au centre de loisirs. Cette évolution devrait se mettre en place courant 2024.

AIPE

Parents d'élèves



ÉVÈNEMENTS 2024

- **Loto** le dimanche 7 avril après-midi
- **Assemblée Générale de L'AIPE** le 31 mai soirée pizza
- Fin juin **soirée feux de la St Jean**
- 1^{er} dimanche de septembre **pleins feux sur les fontenils**
- 1^{er} jour lundi 2 septembre : **café offert parents**
- 1^{er} vendredi 6 septembre : **goûter offert aux élèves.**
- **Brocante** dimanche 6 octobre
- **Marché de Noël** dimanche 24 novembre

Manifestations 2024

Janvier

Vendredi 5 janvier

Voeux

Voeux du Maire aux Taversoises et Taversois

Jedi 11 janvier

Assemblée générale

Assemblée générale du Club des Eaux Bleues

Mercredi 24 janvier

Assemblée générale

Assemblée générale de Jouer à Tavers.
Salle des associations (ancienne école de garçons)

Jedi 25 janvier

Assemblée générale

Assemblée générale de Valimage à 19h30
Maison ligérienne de l'Image

Jedi 28 janvier

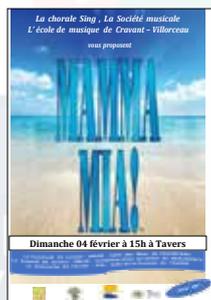
Lecture par **Guilaine AGNEZ** par **ART SOUS X**

Février

Vendredi 04 février

Cerisaie

Harmonie de Cravant + Choral SING (Comédie musicale Mamamia)



Les 16, 17, 18, 23, 24 et 25 février

Exposition

Exposition « ACCORDS » de **Marie ALLOY** par **ART SOUS X**

Mars

Mercredi 20 mars

Carnaval au Centre de Loisirs

Déambulation dans Tavers



Samedi 23 mars

Manifestation

Journée Gaston Couté à la Cerisaie

Avril

Lundi 1^{er} avril

Cerisaie

Chasse aux Œufs



Dimanche 7 avril

Cerisaie

Loto AIPE

Église de Tavers

L'Orchestre Symphonique du Loiret propose à 16h à l'Église de Tavers un concert de percussions

Vendredi 19 avril

Assemblée générale de l'association

Dis-moi Tavers

Suivie d'une soirée thématique en lien avec l'archéologie
18h30 (Assemblée générale) ; 20h30 (soirée thématique, avec plusieurs partenaires locaux)

Mai

Dimanche 5 mai

Randonnée « La Taversoise » départ de la

Cerisaie



Les 7, 8, 9, 10, 11 et 12 mai

Exposition

Exposition de **Christiane DEVILLE** par **ART SOUS X**



Mercredi 8 mai

Cérémonie commémorative

Vendredi 24 mai

Concert

L'Orchestre Symphonique du Loiret propose en clôture l'hymne à la nature

Samedi 25 mai

Un concert de piano à 4 mains

Dimanche 26 mai

Concert

Un concert à 18h (les lieux seront précisés ultérieurement)

Vous recevrez, bien sûr, en temps voulu les informations détaillées de ces manifestations

Manifestations 2024

Juin

Mardi 18 juin

Cérémonie

Cérémonie commémorative de l'Appel du Général de Gaulle et souvenirs de l'Abbé René Tachaux



Samedi 22 juin

Fête de la St Jean

L'après-midi Animations et en soirée Repas suivi du Feu de St Jean. Animations par La Belle Image, spectacle en extérieur et déambulation

Juillet

Samedi 6 juillet

Carte blanche à **Anselme COUTURIER**, danseur contemporain et **Johann ALMEIDA** musicien par **ART SOUS X**

Dimanche 14 juillet

Animations

Animations, concours de boules ouvert aux habitants de Tavers, déambulation suivie du feu d'artifice

Août

Mercredi 14 août

Messe

Messe à la chapelle de Ver

Septembre

Dimanche 1 septembre

Plein Feux sur les Fontenils

Pique-nique, animations, buvette, jeux, musique et forum des Associations.



Dimanche 22 septembre

Journées européennes du patrimoine : les commerces et les métiers d'antan

Avec la mairie de Tavers, Fromagette & co et les fous de bassan ! Vous avez des objets, des photos, des articles de presse, des lettres, des documents ou encore des cartes postales des métiers et commerces sur Tavers et ses alentours ? Contactez Dis-moi Tavers sur dismoi.tavers@gmail.com ; partagez vos archives et vos souvenirs et participez à la genèse de ces journées européennes du patrimoine 2024 !

Octobre

Dimanche 6 octobre

Brocante

Brocante annuelle dans les rues de Tavers



Novembre

Lundi 11 novembre

Cérémonie commémorative



Date à définir

Sapins

Vente de sapins par l'AIPE

Dimanche 24 novembre

Marché de Noël à la Ciseriaie

Décembre

Fin novembre / Début décembre

Téléthon

Vente au profit du Téléthon par l'Accueil de Loisirs

Les pompiers de Tavers



Bonjour à toutes et tous,

Le 18/11/2023 a eu lieu la cérémonie de la Sainte Barbe cantonale à LAILLY EN VAL.

Lors de cette cérémonie, trois de nos pompiers ont reçu des distinctions.

Le lieutenant PILON Vianny a reçu la médaille de l'Union départementale des sapeurs-pompiers pour ses 35 ans de service.

L'adjudant-chef PILLON Nicolas a reçu la médaille de l'Union départementale des sapeurs-pompiers pour ses 25 ans de service.

L'adjudante-chef PELTIER-TERLAIN Alexa a reçu la médaille de l'Union départementale des sapeurs-pompiers ainsi que celle du ministère de l'intérieur pour ses 20 ans de service.

Cette dernière a également été promue adjudante-chef lors de cette cérémonie.

Félicitations à eux pour leur engagement au long terme.

L'amicale des pompiers de Tavers souhaite également vous remercier pour votre accueil à l'occasion du passage de nos pompiers pour les calendriers.

N'oubliez pas que les pompiers recrutent toujours.

Femme ou bien homme qui par leur engagement souhaite rendre service à la population et qui cherche à acquérir des compétences pour porter secours aux personnes dans la détresse et cela dans un esprit de sauvegarde, d'assistance et de solidarité.

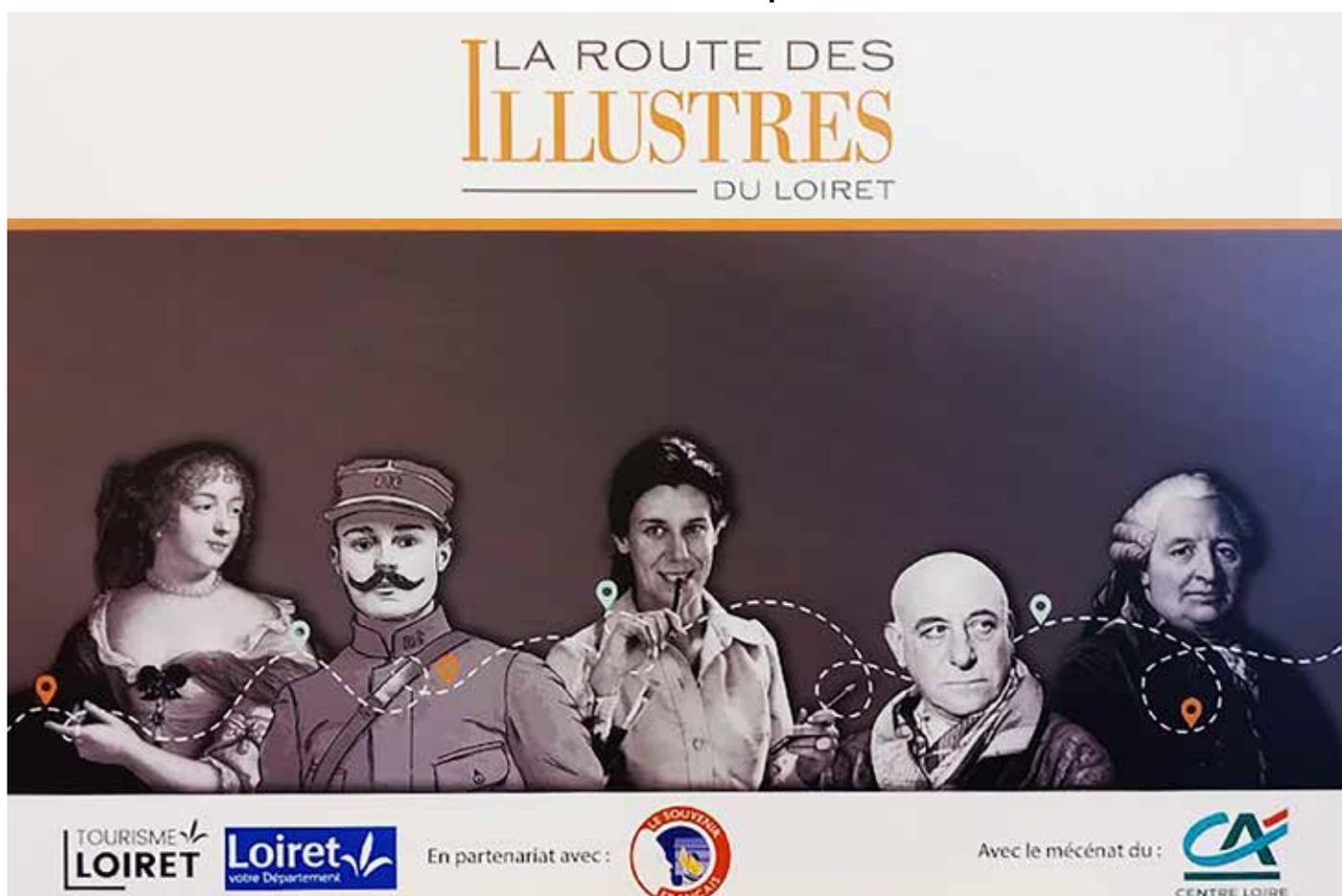
Rejoignez-nous afin de faire vivre notre centre de secours de TAVERS
Votre contact : Vianny PILON

La route des Illustres

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine loiretain, la Route des Illustres du Loiret a été créée pour mettre en lumière des personnalités liées à notre territoire.

Cette route invite à sillonner le territoire en décryptant notre mémoire collective.

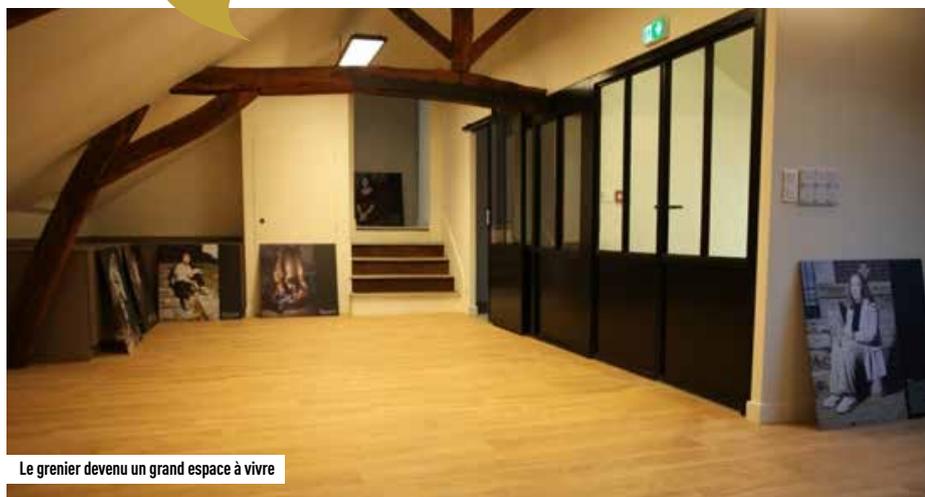
Tavers figure désormais dans ce tour des Illustres du Loiret. Une plaque commémorative sur Jules Lemaître (1853 - 1914) a été remise à la commune de Tavers par Tourisme Loiret et le Département.



Depuis son inauguration le 28 juin 2023 et sa réhabilitation en un lieu d'accueil d'artistes en résidence de création, le logement des anciens directeurs de l'école communale de garçons vit une seconde jeunesse. Retour sur la genèse du projet et mise en perspective.

LA MAISON LIGÉRIENNE DE L'IMAGE

Valimage



Le grenier devenu un grand espace à vivre



L'ancienne classe devenue un studio de prise de vues, modulable en salle de projection pour les soirées « Découverte autour du cinéma » et en espace de rencontre avec les artistes (ici avec le photographe ChauCuong Lê)

Quelle est la mission de la Maison ligérienne de l'Image ?

Centrée sur l'image quelle que soit sa nature, la mission de la Maison ligérienne de l'Image est de soutenir la création artistique, la production et la diffusion d'œuvres et de favoriser l'accès à la culture de l'image par des actions d'éducation, de médiation et de sensibilisation pour un large public. Elle se révèle être l'unique lieu en Région Centre-Val de Loire permettant l'accueil d'artistes photographes et vidéastes en résidence de création et favorisant le rapprochement entre les pratiques professionnelles et amateurs. Mais avant tout, elle est un outil de proximité et de lien social au service du territoire, en interaction directe avec les habitants et les structures associatives locales.

Quel est le rôle de l'association Valimage ?

Le projet de la MLI étant né de l'initiative conjointe de trois entités, la Mairie de Tavers, la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre-Val de Loire (DRAC) et de Valimage, l'association s'est vue naturellement confier la responsabilité de délégué en charge de la programmation artistique et culturelle.

Quelles transformations ont été effectuées dans le bâtiment ?

Les 130 m² du rez de chaussée sont partagés en espaces de travail comprenant un studio de prise de vues, un labo photo pour le tirage des photos Noir & Blanc, une salle numérique pour le montage vidéo et la retouche photo et une salle de formation pour accueillir les ateliers de pratiques amateurs photo et vidéo destinés au tout public, les classes dans le cadre des programmes scolaires et des « masterclass » plutôt orientées vers un public averti voire semi-professionnel. À l'étage, les 100 m² sont transformés en un logement dédié aux artistes en résidence et composé d'une grande pièce de vie, d'une cuisine et de 2 chambres avec salle d'eau. Côté jardin, une véranda a été créée pour donner accès aux espaces extérieurs qui disposent d'une belle capacité pour y organiser des projections, des



Jean-Paul ANTOINE, maire de Tavers, Frédéric CUIILLERIER, président du PETR Loire Beauce, Christine DIACRON, directrice de la DRAC Centre-Val de Loire, François BONNAUD, président de la Région Centre-Val de Loire - Inauguration du mercredi 28 juin 2023

rencontres avec le public et permettre d'imaginer des parcours photographiques dans le village.

Qu'est-il prévu pour l'aménagement de ces locaux ?

L'aménagement, à la fois en mobilier et en matériel technique, est entièrement pris en charge par l'association Valimage qui s'emploie à la recherche des financements. Depuis la livraison du bâtiment, la priorité de l'investissement a été donnée à l'équipement des espaces de travail du rez de chaussée afin que les artistes professionnels puissent y travailler et les ateliers amateurs s'y dérouler. Ce sont 15 000 euros investis dans du matériel et du mobilier grâce à 2 partenaires : le « soutien à l'investissement dans le secteur des arts visuels » de la Région Centre-Val de Loire et le « fonds pour le développement de la vie associative » de la Direction régionale académique à

la jeunesse, à l'engagement et aux sports. Sur 2024, est prévu l'emménagement de l'espace de vie, à l'étage. Un partenariat avec la Ressourcerie-Les Ateliers LigéteRiens est en cours d'élaboration pour l'acquisition de mobilier.

Quelles activités sont proposées aux habitants de Tavers ?

Appuyée sur plus de 30 années d'actions culturelles de Valimage qui se caractérisent par l'interaction des professionnels et des praticiens amateurs de la photographie et de la vidéo, la mission de la Maison ligérienne de l'Image se veut participative et son action est déclinée en 4 volets :

1. Les résidences de création artistique en territoire

Une résidence artistique en territoire permet à un artiste de s'installer dans un lieu et une région afin de diffuser son

À PROPOS DE VALIMAGE

Créée en 1991 par un groupe de passionnés, l'association Valimage développe depuis trente ans des actions culturelles, artistiques, pédagogiques et sociales en Région Centre-Val de Loire.

Expositions, événements, formations et résidences d'artistes photographes et vidéastes, dont elle est désormais une spécialiste reconnue, ont fait de Valimage une structure unique.

Avec cette nouvelle responsabilité de porter le projet d'animation de la Maison ligérienne de l'Image, Valimage s'est professionnalisée par l'emploi à temps complet d'une coordinatrice de projets culturels dotée d'une expérience de commissaire d'expositions et de la connaissance du milieu de la photographie.

En devenant une association employeur, Valimage a fait le choix de se faire accompagner dans sa mutation par le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA Centre-Val de Loire). Elle s'est affiliée à la Ligue de l'Enseignement du Loiret pour la gestion des ressources humaines.

Information et contact :

Éric Chevalier : 06 64 02 59 76
info@valimage.fr
www.valimage.fr



L'ancienne classe devenue un studio de prise de vues, modulable en salle de projection pour les soirées « Découverte autour du cinéma » et en espace de rencontre avec les artistes (ici avec le photographe ChauCuong Lê)

œuvre auprès d'un public large et de construire une relation avec ce territoire. La Maison ligérienne de l'Image se veut être un espace de liberté pour les artistes qui y résideront sur une période de 2 mois avec l'objectif de créer une œuvre photographique et/ou audio-visuelle directement en lien avec notre environnement. Elle proposera un programme de rencontres avec ces artistes dans une ambiance où ils seront à l'aise pour dévoiler avec authenticité leur cheminement de création. En 2024, ce sont 5 artistes qui séjourneront à Tavers et offriront aux habitants autant de moments de partage.

2. Les ateliers de pratique artistique

Il s'agit ici de permettre à tous les publics de prendre connaissance ou d'améliorer une pratique artistique au croisement des enjeux de l'histoire de l'art et de l'image au sein de notre société. Différentes formules adaptées aux publics sont proposées. Ces ateliers photo et/ou vidéo sont encadrés par des bénévoles de l'association ou par des artistes professionnels selon les projets.

3. Les expositions et les projections

Par ces actions ouvertes au public, il s'agit de mettre en relation le public et une œuvre artistique dans une finalité pouvant être éducative, récréative, sociale et citoyenne. Des soirées « Découverte autour du cinéma » ouvertes au tout public sont programmées mensuellement. Leur objectif est de présenter un sujet de cinéma, un film, un réalisateur, une forme esthétique ou un courant historique avec des échanges et des visionnages. La MLI est également impliquée dans l'organisation de festival de courts métrages tels que BiodiverCiné, la Fête du Cinéma d'animation, le Mois du film documentaire, la Fête du court métrage, les Rencontres régionales de la Fédération française de cinéma et de vidéo (FFCV). Elle organise bien entendu les expositions-restitutions publiques des créations photographiques réalisées dans le cadre des résidences d'artistes en territoire.

4. La coopération inter-associative

Principalement axée sur l'activité liée à l'image, la Maison ligérienne de l'Image se donne aussi comme engagement d'être un lieu permettant la fusion entre l'image et d'autres arts, le partenariat avec les associations œuvrant pour le patrimoine et l'environnement, la mise à disposition des outils numériques aux associations de Tavers pour gérer leur archivage d'images. Pour être informés précisément sur toutes ces activités, nous vous invitons à nous retourner

le formulaire joint à ce numéro du Lien et à assister à notre Assemblée générale, le jeudi 25 janvier à 19h30.

Quelle plus-value pour Tavers et son territoire ?

Structure unique en Région-Centre-Val de Loire, la Maison ligérienne de l'Image a pour ambition d'être le premier lieu de la Région à intégrer le réseau Diagonal, le seul réseau national réunissant des structures qui produisent et diffusent des images, et ainsi contribuer au rayonnement du territoire de Tavers. Au niveau local, elle s'inscrit dans la volonté de la localité de Tavers de revitaliser le centre-bourg afin de le rendre attractif pour les habitants, touristes et usagers de la Loire à Vélo. L'accueil du projet par les habitants a été fantastique. Les taversois sont satisfaits de voir le bâtiment de leur ancienne école à l'architecture spécifique de la III^{ème} République être ainsi préservé et revivre.

AGENDA 2024



LES SOIRÉES PUBLIQUES DU 1^{ER}
TRIMESTRE 2024 À LA MAISON
LIGÉRIENNE DE L'IMAGE
ENTRÉE LIBRE

RENCONTRES AVEC LES ARTISTES EN RÉSIDENCE

Mardi 16 janvier, 19h-20h30

Rencontre avec Nicolas HERMANN, photographe
Échanges de milieu de résidence, point et premières pistes

Mardi 30 janvier 2024, 19h-20h30

Rencontre avec le photographe Chau Cuong LE
Soirée de rendu de résidence et présentation du projet de publication

SOIRÉES « DÉCOUVERTE AUTOUR DU CINÉMA »

Animées par Arnaud BOURA, ex-enseignant de cinéma

Mercredi 17 janvier, 20h30-22h30

Dr Mabuse, 1922, 1932, 1960

Comment, avec ces trois films, Fritz Lang pose le problème du pouvoir du cinéma et des médias à travers leur évolution technologique

Vendredi 09 février, 20h30-22h30

Henri-Georges Clouzot et la Continental Films
Les premiers films de Clouzot furent produits par la Continental Films, société de production créée dans le but de contrôler le cinéma français, ce qui lui a valu un certain nombre de reproches : qu'en est-il ?

Judi 21 mars, 20h30-22h30

Fête du court métrage : projection, rencontre, débat.
En partenariat avec Ciclic, soirée autour de la production contemporaine de courts métrages.

ASSOCIATIONS

Tavers



ACPG/CATM	M. MANSON	mansondetavers@gmail.com
AMICALE DES DDEN	M. HIAULT	yopidomi@orange.fr
AMICALE SAPEURS POMPIERS	M ^{ME} PELTIER	amicale_tav@sdis45.fr / alexa-45@hotmail.fr
ARTS SOUS X	M. MAHE	art-sous-x@orange.fr
ASSO. DE CLOS MOUSSU	M ^{ME} ANTOINE	catherine.antoine@free.fr
ASSO. IND. DES PARENTS D'ÉLÈV.	M ^{ME} EVRAS	aipe.tavers@gmail.com
ATOUT ROCK	M. MIGNON	wirth.valerie@neuf.fr / dominik.mignon@free.fr
CLUB DES EAUX BLEUES	M. GOND	serge.gond@orange.fr / jean-claude.lavot@orange.fr
DIS MOI TAVERS	M. GOND	frederic.gond@orange.fr / dismoi.tavers@gmail.com
FROMAGETTE AND CO	M. SEIGNOUX	fromagetteandco@gmail.com
GROUPE SCOLAIRE	M ^{ME} CLAVELOU	ec-tavers@ac-orleans-tours.fr
JOUER À TAVERS	M ^{ME} MILHAU	roland.milhau@neuf.fr
LA BOULE TAVERSOISE	M. ASSELIN	asselinsylvain@orange.fr
LA COMPAGNIE DES VILAINS	M. BERNARD	bernard-d2@orange.fr
LA P'TITE BATUK	M ^{ME} GIRET	fcogiret@aol.com
LES RANDONNEURS DES FONTENILS	M. HAMARD	bernard.hamard@akeonet.com
SAPEURS POMPIERS	M. PILON	
SOCIÉTÉ DE CHASSE	M. BORG	cetj.villermet20@orange.fr
TAI CHI	M. GUIBERT	info@taichichuan-tavers.fr
TAVERS SUR SCÈNE	M. COMPAIN	daniel.compain@free.fr
TENNIS CLUB TAVERSOIS	M. BANKOLÉ	tennisclubtavers@gmail.com
ULM	M. BRETONNIÈRE	
VALIMAGE	M. CHEVALIER	eric.chevalier45@gmail.com / arnaud.boura@orange.fr
YOGA ET BIEN-ÊTRE	M. MENAND	tavers.yoga45@gmail.com

ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMENBREMENT DE TAVERS*Dissolution*

Le bureau de l'AFR de Tavers s'est réuni le 10 Novembre 2023 afin de statuer sur sa dissolution. Cette association de propriétaires de terre sur la commune avait été créée lors du passage de l'autoroute A10 dans les années 1970.

Il a été décidé de la dissolution de l'AFR, celle-ci n'ayant plus d'activité et d'utilité depuis de nombreuses années.

La somme d'argent de 654 euros, étant en compte auprès de la trésorerie générale va être virée sur le compte de la commune de Tavers avec la volonté du bureau, que cette somme soit redistribuée en totalité à la cooperative scolaire de Tavers.

Le président, Mr MARCEAU Jean-Luc



La Boule Taversoise



Notre association compte 24 licenciés et une trentaine de membres honoraires.

Nous organisons 2 journées de championnat des clubs, 1 concours fédéral par an.

Le traditionnel concours du 14 juillet réservé aux membres du club et à tous les habitants de Tavers.

Nous organisons aussi des petits concours internes et d'autres avec les clubs des environs.

Notre club à une population vieillissante et des jeunes seraient les bienvenues.

Pour découvrir le club nous nous entraînons tous les mercredi et samedi après-midi.

Président ASSELIN Sylvain nouvellement nommé ; Secrétaire SERRE Philippe ; Trésorière DIGUET Jozy.

MANIFESTATIONS proposées par le club à ses adhérents pour 2024 :

13 janvier 2024 : galette des rois.

25 et 26 mai 2024 : concours interne du

club en doublette.

14 juillet 2024 : doublette à la mêlée pour les membres du club et les habitants de Tavers.

7 septembre 2024 : concours interne en tête à tête.

25 octobre 2024 : assemblée générale du club.

Les licenciés et les membres du club de la Boule Taversoise ont eu le plaisir de faire un don de 100€ au profit de la coopérative scolaire de l'école de Tavers.

LE CLUB

des Caux bleues de Tavers



Prévisions année 2024

- **14h jeudi 11 janvier :** assemblée générale
- **Jeudi 1 février :** après-midi crêpes
- **Jeudi 15 février :** concours de belote
- **Mercredi 6 mars :** repas de printemps
- **Jeudi 25 avril :** concours de belote
- **Jeudi 13 juin :** concours de belote
- **À définir :** St Jean
- **Juillet :** arrêt du club
- **Jeudi 1 août :** reprise du club
- **Jeudi 12 septembre :** concours de belote
- **Jeudi 14 novembre :** concours de belote
- **Mercredi 11 décembre :** repas de Noël

Tous les jeudis 14h à 18h

**Sauf du 1 novembre au 31 décembre
13h45 à 17h30**

Art sous X

Fondée le 22 février 2011, l'association ART SOUS X, renforcée par l'association ART SOUS X PARIS 14 depuis le 10 janvier 2014, a pour but de favoriser et promouvoir la création artistique, tout domaine confondu quelle que soit la notoriété des créateurs.

Elle a pour intention de mettre en lien des univers artistiques différents, de provoquer des rencontres et des partages d'idées. Elle veut favoriser la circulation de la création artistique plurielle auprès d'un public qu'il soit urbain ou rural.

Les activités de l'association s'articulent essentiellement autour de la présentation du travail et de l'univers d'un artiste et/ou d'un collectif. Elle souhaite ainsi provoquer

la curiosité d'un public dit « non-initié » sur des artistes de toute génération, connus ou inconnus.

L'association peut aussi organiser ou participer à des partenariats ponctuels avec des artistes, des compagnies, des associations, des municipalités, des régions...

Elle propose de mettre en place différents événements (expositions, lectures, performances, spectacles, concerts, conférences, ateliers, résidences...) dans deux sites privés. L'un à Paris dans le 14^{ème} arrondissement et l'autre à Tavers, en région Centre-Val de Loire.

D'autre part, l'équipe ART SOUS X Paris 14 gère un lieu, Espace BOUCHOR, situé à la Porte de Vanves. Dans cet espace, l'association

accompagne la création et la diffusion des pratiques émergentes particulièrement en Arts Visuels de jeunes artistes.

Composition des équipes d'ART SOUS X

Michel MAHE, président
Barbara MAHE, trésorière

Sylvie MEYER DREUX-VAN ES,

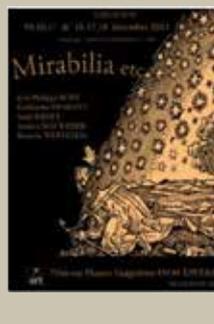
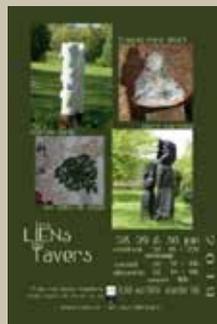
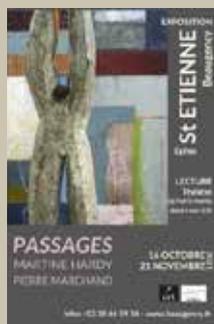
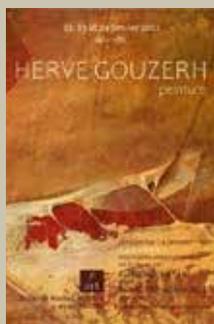
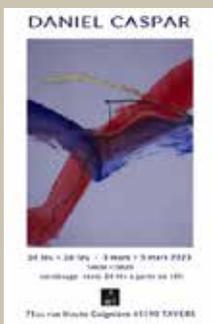
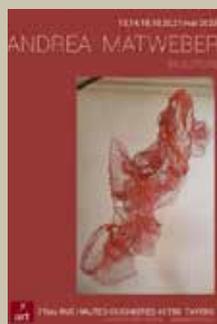
présidente PARIS14
Alessandra COSSON, trésorière PARIS14

Siège social

71 Bis Rue Hautes Guignièrès 45190 Tavers
Adresse mail : art-sous-x@orange.fr

Site : <https://artsousx.fr>

VISUELS DE QUELQUES EXPOSITIONS ET ÉVÈNEMENTS À TAVERS...



François Rascal Oud et chant
Max Leblanc Clarinette basse
Gilles Theureau aux percussions

Magali Berruet,
Mise en scène Christian Sterne.
« Je te promets »





RÉSULTATS DU CONCOURS DES
*maisons
fleuries 2023*

JARDINS FLEURIS
- M^{ME} ET M^R BEGUE -

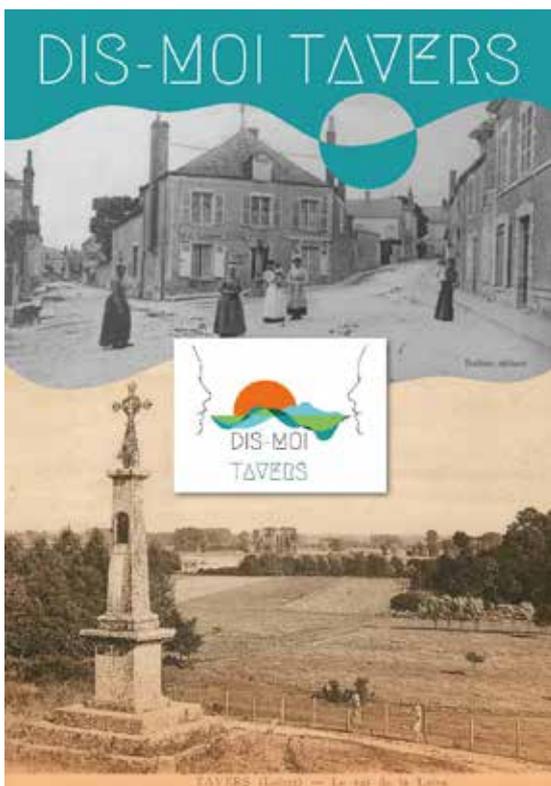
BALCONS / TERRASSES / TROTTOIRS
- M^{ME} ET M^R LEHEN -

ÉTABLISSEMENTS RECEVANTS DU PUBLIC
- M^R THEVARD -

JARDINS / TERRASSES
- M^{ME} ET M^R FERRAND -

ASSOCIATION

Dis-moi Tavers



ÉVÈNEMENTS 2024

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION**
suivie d'une **soirée thématique** en lien avec l'archéologie. **Vendredi 19 avril**, 18h30 (Assemblée générale) ; 20h30 (soirée thématique, avec plusieurs partenaires locaux).
- **PLEINS FEUX SUR LES FONTENILS/ FORUM DES ASSOCIATIONS**
Dimanche 1^{er} septembre, articipation de *Dis-moi Tavers*, au côtés des autres associations.



- **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : LES COMMERCES ET LES MÉTIERS D'ANTAN**

Avec la mairie de Tavers, Fromagette & co et les fous de bassan !

Dimanche 22 septembre

-> *vous avez des objets, des photos, des articles de presse, des lettres, des documents ou encore des cartes postales des métiers et commerces sur Tavers et ses alentours ?*



Contactez Dis-moi Tavers sur dismoitavers@gmail.com; partagez vos archives et vos souvenirs et participez à la genèse de ces journées européennes du patrimoine 2024 !

La Pelouse de Vau,

ENTRE HISTOIRE ET NATURE



À deux pas du centre de Tavers, un coteau préservé dans la vallée des Buis subsiste. La Pelouse de Vau est essentiellement composée de pelouses sèches, landes et prairies sur dalle calcaire ainsi que d'une partie plus humide en fond de vallée.

Autrefois champs de bataille de la guerre franco-prussienne de 1870, le site naturel est un haut-lieu historique et présente deux stèles commémorant la vie des soldats perdus. Vallée de vignoble, ancienne carrière par endroit puis ancien verger et plantation de frênes sur les prairies humides longeant la rivière du Lien, la Pelouse de Vau a connu de nombreuses vocations avant son acquisition par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire en 2018.

Aujourd'hui cette pelouse préservée en limite de Beauce est riche d'une flore patrimoniale typique des pelouses calcaires, dans un contexte où cet habitat à quasiment disparu de la région, ce qui renforce la nécessité de la préserver. On peut notamment citer la présence de la Scille d'automne, la Buplèvre du Mont Baldo, mais aussi l'Hélianthème à feuilles de saule, aux affinités méditerranéennes, dont il s'agit de l'unique station régionale. Côté faune, l'Écaille des steppes, papillon rare dans le nord de la France, y trouve également refuge.



Afin de préserver cet habitat et d'empêcher la fermeture progressive des pelouses par les ronces et arbustes, le Conservatoire réalise de nombreuses opérations de gestion, dont des chantiers avec les étudiants de la MFR de Chaingy et des chantiers d'automne ouverts au grand public. Mode de gestion plus favorable à la biodiversité que des moyens mécaniques et ce avec des coûts compétitifs, un troupeau ovin devrait faire son retour sur la Pelouse de Vau.

Vous pourrez en effet bientôt voir des agnelles sur le site ainsi que sur celui des Rives de Beaugency.

« Contribuer à la gestion de cet espace naturel remarquable, en y mettant en place un pâturage conciliant les besoins des moutons et les

objectifs du Conservatoire, mais aussi participer à sa valorisation en y amenant les curieux... tout cela a beaucoup de sens pour moi, taversoise d'adoption et passionnée de nature. » Isabelle Gravrand, nouvelle conservatrice bénévole pour le Conservatoire et nouvelle éleveuse sur Tavers, en lien avec deux exploitants agricoles soucieux, eux aussi, de voir revenir des animaux sur leurs parcelles.

Le Conservatoire propose chaque année des sorties de découverte des richesses de ce site à destination des petits et grands. Alors venez découvrir sa faune et sa flore le temps d'une balade !

Les rendez-vous nature sont à découvrir sur www.cen-centrevaldeloire.org



Information sur le tri à la source des biodéchets

AU 1^{ER} JANVIER 2024



Au 1^{er} janvier 2024, l'obligation du tri à la source des biodéchets entrera en vigueur et concernera tous les ménages de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

Les biodéchets : C'est quoi ?

Les biodéchets se composent :

- Des déchets alimentaires dits « de cuisine et de table ».
- Des déchets de parc et de jardin dits « déchets verts » comme les tontes de pelouse, les feuilles mortes, ou encore les tailles de haies.

Pourquoi trier ?

Pour réduire les apports de déchets verts en déchetterie et le poids de nos ordures ménagères. En effet, les biodéchets alimentaires représentent 20% du contenu des poubelles d'ordures ménagères sur le territoire, ce qui correspond à 45kg par habitant et par an. Ces biodéchets alimentaires qui sont aujourd'hui évacués vers l'incinérateur peuvent devenir de véritables ressources en apportant les éléments nécessaires au développement des plantes et à l'amélioration de la vie du sol.

Les déchets verts quant à eux, sont apportés en déchetterie pour être ensuite valorisés sur la plateforme de compostage de Saint-Péray-la-Colombe. En 2022, 5 000 tonnes de déchets verts ont été apportés en déchetteries.

L'amélioration du tri permet de réduire notre impact sur l'environnement.

Comment gérer et réduire ses biodéchets ?



Quelques pistes d'actions :

- Éviter le gaspillage alimentaire en consommant seulement ce dont on a besoin.
- Nourrir les animaux de compagnie et de basse-cour permet de réduire une bonne partie des biodéchets.
- La tonte de gazon peut être réalisée en « mulching » c'est-à-dire sans ramassage, elle peut aussi servir de paillage dans votre jardin, ou également aller dans le composteur.
- Le broyage des tailles de haies et branches est intéressant pour le paillage des végétaux.
- Le compostage est la solution la plus répandue qui consiste à déposer ses biodéchets dans un coin du jardin pour en récupérer après dégradation du compost de qualité.
- Dans les habitations sans jardin, le lombricomposteur s'installe en intérieur. Les vers se nourrissent d'épluchures et produisent

un lombricompost et un lombrithé (liquide brun) qui sont d'excellents fertilisants pour les plantes vertes.

Que propose la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire ?

Pour les gros producteurs de biodéchets (restauration collective, restaurants...), la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2023 une collecte spécifique.

Pour les logements collectifs ou les habitations sans jardin, la CCTVL propose un tri des biodéchets sur des points de regroupement, en compostage partagé ou en bac de collecte, gérés par le bailleur social ou le syndic de copropriété. Pour les particuliers ayant un jardin, la CCTVL propose une distribution gratuite de composteurs individuels pour les usagers intéressés. Des réunions d'information sont organisées dans les communes pour présenter le dispositif de compostage. En 2023, 1 000 foyers de la Communauté de Communes ont bénéficié d'un composteur. Si vous souhaitez vous inscrire sur la liste d'attente de la prochaine campagne de distribution, rendez-vous sur notre site internet, rubrique « Cadre de Vie », « Le compostage individuel » où vous trouverez un lien vers le formulaire d'inscription. L'inscription est également possible par téléphone en nous contactant au 02.38.44.59.35.

Session agricole

À TAVERS



Une initiative territoriale

Parmi les compétences de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire (CCTVL), la vie économique est du ressort de la Commission Économie, Commerce, Artisanat et Agriculture présidée par Philippe Rossignol. Une fois par an, une rencontre est organisée entre les maires et les agriculteurs des 25 communes du territoire pour échanger sur des sujets liés à l'activité agricole et à la vie locale. Cette année, la Session agricole a eu lieu le 5 décembre à la salle de la Cerisaie à Tavers.

Quelle agriculture pour demain ?

Après les mots d'accueil de Jean-Paul Antoine, maire de Tavers, et de Jean-Pierre Durand, Président de la CCTVL, la matinée a débuté par la présentation du diagnostic agricole du territoire. Dans le cadre de l'élaboration du PLUI-HD (Plan local d'urbanisme intercommunal, habitat et déplacement) la communauté de communes avait missionné

la Chambre départementale d'agriculture du Loiret pour réaliser un état des lieux des enjeux de l'agriculture actuelle et recueillir les projets agricoles à venir de manière à faciliter leur prise en compte dans le futur document d'urbanisme.

Les échanges se sont poursuivis autour d'un sujet sur la fertilité des sols et le stockage de carbone. Face aux défis du changement climatique et aux limites des modèles de production, deux agriculteurs, l'un en Sologne, l'autre en Beauce, ont apporté leur témoignage sur la mise en place d'une agriculture régénérative. Pour conserver et améliorer la teneur en matière organique, il s'agit avant tout de protéger les sols, de diversifier les cultures, et de réintroduire de l'élevage.

Suite aux échanges nourris autour des expériences de conservation des sols, la matinée s'est terminée par la présentation de l'implantation d'une nouvelle filière d'ingrédients régénératifs sur le territoire de la CCTVL. INTACT est une société industrielle

et technologique fondée en mars 2022. Elle développe des ingrédients bas carbone issus de l'agriculture régénérative à partir de légumineuses pour les secteurs alimentaire, cosmétique et pharmaceutique. Le projet du futur site de production devrait voir le jour fin 2024 sur le parc d'activités Synergie Val de Loire à Baule.

En marge de ce programme très riche en apports d'informations et en échanges, la centaine de participants a eu la surprise de recevoir Mme Sophie Brocas, Préfète de la région Centre-Val de Loire et du Loiret. Elle a notamment salué cette initiative territoriale de rencontres régulières entre élus et agriculteurs sur des sujets de société aux multiples enjeux professionnels.

Rendez-vous l'année prochaine sur de nouveaux thèmes et dans une autre commune du territoire !

Charte

du bien-vivre à Tavers

 **J'ENTRETIENS MES HAIES ET MES ARBRES** et je veille à ce qu'ils ne gênent pas la visibilité des usagers sur la voie publique ni ne débordent sur la route

 **JE PRENDS SOIN DE L'ESPACE PUBLIC ET DE TOUS LES ESPACES AMÉNAGÉS OU DÉCORÉS PAR LA COMMUNE** pour le bien-vivre de ses habitants/ Je respecte les arbres, les plantes, les fleurs et l'ensemble de la faune et la flore locales/ Je respecte le Lien, les Fontenils, les Dolmens, les Lavoirs, patrimoine cher aux taversois

 **JE N'OPÈRE PAS D'AFFICHAGE SAUVAGE** et je demande une autorisation en Mairie

 **JE RESPECTE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX ZONES AUTORISÉES POUR PIQUE-NIQUER/SE Baigner**

 **CIRCULATION** : à pied je fais attention à moi, aux personnes dont j'ai la garde, à mes animaux de compagnie ; à vélo, je respecte le code de la route ; au volant, je roule doucement, je suis patient et civilisé

 **JE SORS MES Poubelles DANS LES CONTENEURS PRÉVUS À CET EFFET** et je les rentre le plus tôt possible après leur collecte

 **JE RESPECTE LES HORAIRES DE DÉPÔT** recommandés pour les poubelles publiques

 **JE NE BRULE PAS MES DÉCHETS VERTS** je les dépose en déchèterie

 **SI J'ORGANISE UNE FÊTE, JE PRÉVIENS MON VOISINAGE**

 **SI JE FAIS UN BARBECUE DANS MON JARDIN JE VEILLE À LA SÉCURITÉ INCENDIE** et à ne pas importuner mes voisins de façon excessive

 **JE VEILLE AU BIEN-ÊTRE ANIMAL**, je ne laisse pas mon animal de compagnie sans surveillance ou enfermé des heures entières dans un local fermé ou dans une voiture, je veille à ce qu'il ne représente pas une nuisance sonore pour mes voisins, je ramasse ses déjections

 **JE VEILLE À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE DE MES VOISINS**, je n'utilise pas d'objets sonores comme tondeuse ou tronçonneuse le soir après 20h, et le dimanche uniquement entre 10h et 12h.

AUTANT QUE POSSIBLE, JE SUIS SOLIDAIRE :



INVITATIONS ENTRE NOUS
 NOURRIR NOS ANIMAUX
 PRÊT D'OUTILLAGE
 ENTRAIDES MULTIPLES ET VARIÉES
 ARROSAGE DES PLANTES/ COURRIER
 VIGILANCE EN CAS DE CANICULE/GRAND FROID/
 ORAGES VIOLENTS
 SURVEILLANCE DISCRÈTE
 COVOITURAGE ÉCOLE/ TRAVAIL/ COURSES
 GALETTE DES ROIS PARTAGÉE.....



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET PIEDS DE MURS



Chaque habitant doit entretenir devant sa propriété, trottoirs et caniveaux (désherbage, déneigement, ramassage des déchets...).

N'hésitez pas à fleurir vos pieds de murs pour participer à l'embellissement de votre commune !!

*Un peu de civilité !
 Le dépôt des déchets (masques, cannette, ticket de loterie, mégots, chewing-gum, excréments...) sur la voie publique (parkings, commerces, rues, pelouses, aires de jeux...) est interdit et passible d'une amende.*

Respectons notre planète et respectons-nous!

Relais entourage

CLIC

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION



Le CLIC vous écoute, vous informe et vous aide sur :

- Le maintien à domicile et les structures d'hébergements. Les aides et soins à domicile, auxiliaire de vie, portage de repas, téléassistance, aménagement du lieu de vie...

Il met en place :

- Des actions collectives, de prévention ou d'information alimentation, chutes, sécurité routière, maladies liées à l'âge...

Nous venons au plus proche de chez vous

A PARTIR DE 60 ANS

SERVICE GRATUIT

COMMUNES D'INTERVENTION

Ardon, Baule, Beaugency,
Cléry-Saint-André, Cravant,
Dry, Jouy-le-Potier,
La Ferté- Saint-Aubin, Lailly en
Val, Ligny-le-Ribault, Marcilly
en Vilette, Mareau-aux-près,
Menestreau en Vilette, Messas,
Mezières-lez-Cléry, Tavers,
Villorceau, Sennely

PERMANENCE

4ème jeudi du mois
de 09h30 à 11h30
A LA MAIRIE DE TAVERS
uniquement
sur rendez-vous

Ouvert aux habitants
de la commune



CLIC RELAIS ENTOURAGE
59 Avenue de Vendôme - 45190 BEAUGENCY
02.38.44.90.20 / relais.entourage@gmail.com

Il devient parfois difficile pour une personne âgée de rester à domicile : le ménage, les courses, la confection des repas, la toilette..., tous ces gestes de la vie quotidienne peuvent parfois être difficile à assurer.

Toutefois, il existe de nombreux services qui facilitent le maintien à domicile : aides ménagères, service de soins, portage de repas, téléassistance, amélioration de l'habitat etc...

Pour répondre à ces problématiques vous pouvez contacter le CLIC qui est un service **GRATUIT** pour les personnes âgées de **PLUS DE 60 ANS** et leur entourage.

Il a pour objectif : d'informer, d'orienter et d'évaluer les situations dans le but de répondre aux différents besoins.

Le CLIC est également à l'initiative d'actions de prévention telles que : les journées d'informations sur l'accès aux droits, les thèmes de la santé, la sécurité routière, le bien-être...

Il intervient sur les cantons de Beaugency/Cléry-St-André et La Ferté St Aubin.

Prenez contact avec nous au :
02.38.44.90.20 ou par mail à l'adresse suivante :
relais.entourage@gmail.com



Aménagement

RD2152



Sur les recommandations du Conseil Départemental et avec pour **objectifs d'une part de réduire la vitesse sur la RD2152** et d'autre part **d'améliorer l'aspect visuel de l'entrée de bourg** nous avons déjà réalisé à titre d'essai un aménagement entre le pont sur Le Lien et la rue des hautes guignières. Dans la continuité de cette première tranche de travaux une deuxième a été réalisée en

fin d'année 2023 entre la rue des hautes guignières et la rue des eaux bleues sur le même principe et toujours avec le concours financier du Conseil Départemental.

Outre les deux aspects évoqués **il convient de noter que cela a permis également de créer un cheminement piéton sécurisé** avec les bordures de trottoirs qui elles-mêmes permettent une meilleure

maitrise des eaux pluviales en captant et en dirigeant les eaux de pluie notamment en provenance de la chaussée de la RD.

La rue des eaux bleues a également été redessinée au niveau du stop afin d'améliorer l'insertion sur la RD par une meilleure visibilité au stop.

SOS GUÊPES FRELONS
45 43
DESTRUCTION NIDS DE GUÊPES, FRELONS EUROPEENS ET ASIATIQUES
RAPIDITÉ 7/7J EFFICACITÉ PROFESSIONNALISME
06 81 60 62 17

"Entre Terre et Mer"
Bar Restaurant
36 Route nationale 152
45190 Tavers
Cuisine traditionnelle française
Couscous Marocain les mercredi/jeudi et vendredi
TAVERS 02 38 44 52 31

Les secrets bien-être d'Angélique
Votre bien-être au naturel :
Découvrez les bienfaits de la magnétothérapie et de l'api thérapie.
Angélique Villemer à TAVERS
Tel : 06-84-94-71-81
@ : magneteix45@gmail.com
Site : lessecretsbienetredangelique.fr

Lucina Ruas
Couturière-Retoucheuse
06 75 35 59 89
lucina.ruas1973@hotmail.com
TAVERS - 45190

E. Leclerc
E. LECLERC TAVERS
ARRÊTE LA DISTRIBUTION DE SES CATALOGUES EN BOÎTE AUX LETTRES.
MAIS LES PROMOTIONS CONTINUENT SUR L'APPLICATION MON E. LECLERC

Borg Logan
Maçon, tailleur de pierre
41370 Jannes
06.83.18.33.98
loganborg@outlook.fr

Ets Jean François VENOT
Motoculture de Plaisance "neuf & occasions"
Zone Industrielle de Tavers
10, Route Nationale "152"
45190 TAVERS
Tel. 02 38 44 56 06
Fax 02 38 46 40 97
venot.jeanfrancois@wanadoo.fr

HC LAVAGE AUTO
PARKING LECLERC TAVERS
3 pistes HP (dont 1 piste Utilitaires et Camping-cars)
2 Portiques multiprogrammes
4 Aspirateurs
Un service de lavage (6J/7)
24H/24H 7J/7J
NOMBREUX PRODUITS DE QUALITÉ PROFESSIONNELLE
02 38 44 18 26

A'PIQUE DESTRUCTEUR
NID DE GUEPES & NID DE FRELONS
06.70.96.98.00
*CERTIBIOCIDÉ
Entreprise / Particulier
Yanick COUDIERE
https://desinsectisation-apique.fr/
Siret : 897488987 00024

MONTÉNERGIE
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE
ADOUCCISSEUR - SALLE DE BAIN
WWW.MONTENERGIE.COM — 45190 TAVERS

Les ateliers LigéteRiens

ENTREPRISE LEJEUNE
COUVERTURES
CHARPENTES
ZINGUERIE
Neuf & Rénovation
Z.A. Les Portes de Tavers - 45190 TAVERS
Tél : 02 38 44 74 14 - Fax 02 38 22 08 40
www.entrepriselejeune.com

COUVERTURE BODIN
Tous travaux de couverture
Zinguerie Démoussage
Isolation Plaquisterie
Chemin de Margalle - 45190 Tavers
Tél. 09 67 88 43 64 - 06 16 46 13 94
www.facebook.com/jbaptistebodin/

LD CHARPENTES
COUVERTURES
ZINGUERIE
06 82 99 32 89
ld.couverture@orange.fr
45190 TAVERS

Le Cœur de Nos Mères Vallées
S'éveiller & s'incarner en douceur

ENVIE DE COMMUNIQUER SUR VOTRE ENTREPRISE ?
CONTACTEZ LA MAIRIE DE TAVERS AU 02 38 44 53 97

Notaires de France
Benoit MALON
Linda CHERRIER-TOUCHAIN
Notaires associés
NOTAIRE CONSEIL MONDE RURAL
Bureau principal : 5, avenue des Cîteaux, CS 20001 - 45190 TAVERS
Parking privé
Accueil : 02.38.44.67.20
Mail : etude45091.beaugency@notaires.fr
Bureau annexe : 12, Rue des Ecoles, 41350 SAINT GERVAIS LA FORET
Parking public à côté de l'étude
Accueil : 02.19.00.03.80
Mail : etude45091.saintgervaislaforet@notaires.fr
A VENDRE : Terrain à bâtir de 1484 m2, avec vue sur le Val, proche centre bourg. Prix : 105 400 € HNI dont 5 400 € TTC d'honoraires de négociation charge acq. Soit 5,4 % du prix. Ref. 091/1391

**HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE :**

Tous les matins de 9h à
12h et les mardi, jeudi et
vendredi après-midi de
14h à 16h30.

Tel : 02 38 44 53 97

Tavers



VAL DE LOIRE